

Objet	Compte-rendu Assemblée Générale
Date et lieu	Jeudi 08 décembre 2011 à 19h00 Salle du PIC Mairie de Montreuil

Présent.e.s (23/60) :

Solange **BARBAS**, Belaïd **BEDREDDINE**, Georges **BERTRAND**, Jo **BESSEMOULIN**, Yao Koutiema **BIAM**, Edgar **CELANT**, Marcel **CHATAURET**, Lisette **CHRIQUI**, Monique **CLASTRES**, Alain **FABRE**, Maurice **FAY**, Simone **FONDINI**, Françoise **FRERE**, Corinne **GARIN**, Annie **HEDHUIN**, Virginie **HEDHUIN**, Georges **HERVO**, Marie-Catherine **LEMERCIER**, François **LOBIYED**, Frédéric **MARION**, René **MEHEUX**, Jean-Claude **PALLARD**, Roland **TAILDEMAN**

Excusé.e.s (1/60) :

Isabella **D'ONOFRIO**

Absent.e.s (0/60) :

Invité.e.s :

Caroline **THIERRY (Tous Montreuil)**

Prochaines réunions

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires
Rencontre avec Pierre Serne	19 décembre 2011 à 18h30	Salle du PIC	Conseil d'Administration
Assemblée Générale Statutaire	Vendredi 27 janvier 2012		

Relevé d'Informations, Décisions ou Actions

Décisions / Actions	Qui
Organisation d'une Assemblée Générale Statutaire	Alain
Envoi d'une convocation pour l'organisation d'une réunion du groupe des « Transports lourds »	René
Création du Groupe de travail sur la Tarification	Maurice
Rencontre Pierre Mongin, 1er semestre 2012	?
Débat « Spéciales législatives », 1er semestre 2012	?
Visite du site de remisage du tram T2, 19 janvier 2012	Alain
Visite de l'usine de fabrication des rames de métro qui vont être mises de la 9 chez Alstom à Valenciennes	René
Rencontre du directeur des bus de la Maltournée début janvier 2012.	?
Avoir la composition et les objectifs de l'association pour le prolongement de la ligne M9	Bureau

Le suivi du relevé de décisions, d'actions et d'informations de l'AMUTC est joint en annexe.

Séance ouverte par Alain Fabre à 19h15

Le Président remercie les présents.

Volontaire(s) pour le secrétariat de séance : Frédéric

1/ La vie de l'association

- Organisation : Président, Bureau, le Conseil d'Administration, les groupes
Alain Fabre présente la constitution du Bureau en évoquant les démissions de Lisette CHRIQUI du poste de Vice-présidente, de Maurice FAY du poste de Secrétaire et de Marcel CHATAURET du poste de Trésorier. L'intérim de ces postes est assuré par des membres du Conseil d'administration en attendant l'Assemblée Générale statutaire qui procédera à l'élection du Conseil d'Administration, qui élira à son tour un nouveau Bureau.

Bureau :

Alain **FABRE**, Président
René **MEHEUX**, Vice-Président
Lisette **CHRIQUI**, Secrétaire, Trésorière
Georges **BERTRAND**, Secrétaire
Frédéric **MARION**, Secrétaire par intérim, chargé de Communication
Monique **CLASTRES**, Trésorière par intérim

Conseil d'Administration :

Georges **BERTRAND**
Jo **BESSEMOULIN**
Edgar **CELANT**
Marcel **CHATAURET**
Lisette **CHRIQUI**
Monique **CLASTRES**
Alain **FABRE**
Maurice **FAY**
François **LOBIYED**
Frédéric **MARION**
René **MEHEUX**
Jean-Claude **PALLARD**
Roland **TAILDEMAN**

Actuellement, les Groupes de travail sont les suivants.

Bus et navette	Transports lourds	Information et Communication	Handicaps
Animateur : Alain FABRE	Animateur : René MEHEUX	Animateur : Frédéric MARION	Animateur : Edgar CELANT

➤ Etat des adhésions 2011 et finances

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2011
(Exercice en cours au 15-11-2011)

Solde au 31 12 2010 8,31€
En caisse au 15-11-2011 208.15€

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Adhésions	340,00€	Journal officiel	31€
Subvention	549,00€	BP	70,56€
		Matériel pour info.	372,07€
		Fournitures diverses	373.21€
		AUT	30€
		Trésor public SMRVA	25.56€
Total des recettes	1065.46€	Total des dépenses au 15-11 2011	902.40€

Remerciements à la Mairie de Montreuil pour la subvention qu'elle nous a attribuée.
Grâce à cette subvention et aux adhésions, nous avons pu faire l'acquisition de matériels pour la promotion des transports collectifs. Avec ce matériel, l'AMUTC est plus visible. Les gens commencent à bien nous identifier et nous commençons à être connus et reconnus.
Cependant, pourquoi jouer plus sur la communication ? La communication est le moyen de mieux nous faire connaître et d'attirer des adhérents pour défendre nos causes. Par exemple, nous étions mal placés à la Fête de la Ville en juin 2011. Donc, les gens nous cherchaient...

Vote du rapport financier : 21 votants

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 21

➤ Vote du montant de la cotisation 2012

Alain Fabre indique que le Conseil d'Administration propose de laisser la cotisation à 5 euros.
Cependant, quelques adhérents proposent de passer la cotisation à 10 euros pour que l'association ait de la Trésorerie pour plus d'actions. Non seulement, cela permettrait de faire entrer de l'argent, mais en plus cela permettrait de garder son indépendance, même si l'Association va chercher des subventions.
En fait, le montant de l'adhésion dépend du nombre d'adhérents. Ainsi, 5 euros est suffisant si nous avons beaucoup d'adhérents.
Cependant, les actions de terrain, les actions de communication peuvent demander beaucoup d'argent. La moindre action entraîne des dépenses. Ainsi, quand nous avons fait la pétition sur les bus, cela nous a demandé beaucoup de temps, d'énergie et de moyens. Mais, nous avons pu recueillir les avis des usagers qui indiquaient clairement leur mécontentement.
Donc, il faut que l'Association soit plus visible. Les adhérents vont nous faire peser plus efficacement.
Le Président souligne que le Conseil d'Administration ne s'est pas suffisamment préoccupé de la promotion de l'Association. Par contre, en externe, l'Association a été très efficace avec beaucoup de réunions, de contacts.
Il faut mobiliser. Pourtant, selon la tribune libre de la majorité municipale parue dans « Tous Montreuil » n°64, du 18 octobre au 7 novembre 2011, les Montreuillois pourraient penser que les transports vont rouler (être ?). Alors, comment mobiliser des usagers désabusés ?
Par ailleurs, pour certains, il y a de réelles difficultés à payer les 5 euros.
Pour attirer les usagers, on pourrait même donner 1 euro symbolique pour adhérer.
Cependant, on ne nous annonce pas des jours où la croissance va nous permettre de faire des folies avec notre budget. Donc, il faut laisser la cotisation à 5 euros et inviter les adhérents de faire un don plus généreux.
Il ne faut pas que la cotisation soit un obstacle à l'adhésion. L'objectif essentiel est d'avoir plus d'adhérents plutôt qu'augmenter la cotisation.
L'Assemblée Générale fixe la cotisation à 5 euros minimum.

Vote du montant de la cotisation : 21 votants

Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 20

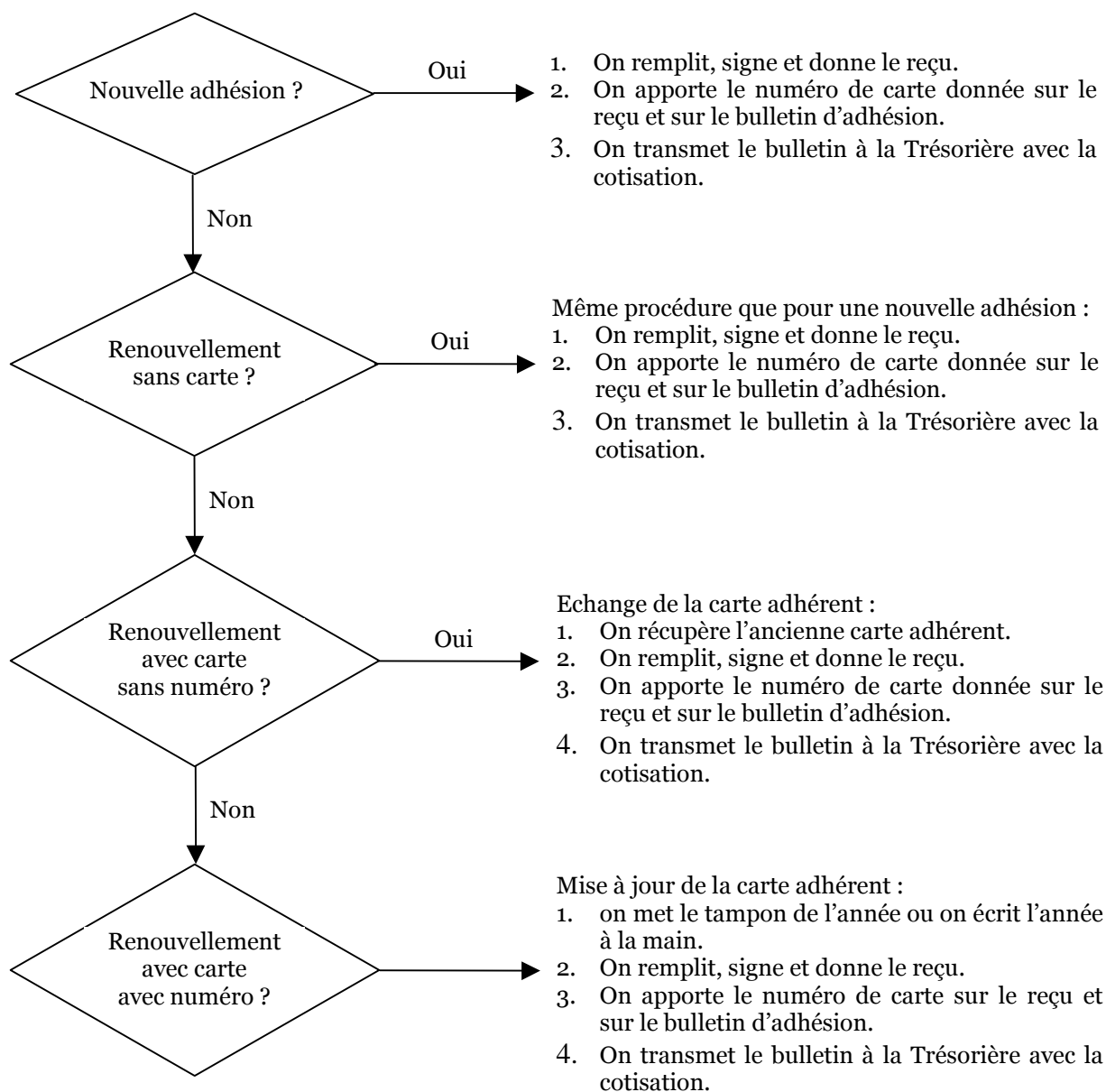
Le Bureau propose l'organisation suivante pour la gestion des adhésions et des cartes adhérents :

Les cartes d'adhérents :

1. 50 cartes adhérents sont numérotées à partir de 200 pour 2012. Pour 2013, les numéros partiront de 300, etc. Si nous avons plus de 100 adhérents une année, les numéros seront alors pris en séquence.
2. La carte est ensuite tamponnée sur l'arrière avec l'année en cours.
3. Il faut noter le nombre de cartes données aux membres de l'AMUTC pour les adhésions.

Le bulletin d'adhésion : voir Annexe

L'adhésion ou le renouvellement d'adhésion :



Vote pour la nouvelle organisation des adhésions : 21 votants

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 19

- Blog <http://amutc.centerblog.net/> et site AMUTC.fr
 - Blog : 30.000 visites, ce qui est considérable. Cependant, une attention particulière doit être apportée aux commentaires à cause de l'aspect juridique.
 - Site : 10.690 visites. La page d'accueil est la plus lue.

➤ Le fonctionnement des groupes de travail

Actuellement, les Groupes de travail sont constitués des personnes suivantes :

Bus et navette	Transports lourds	Information et Communication	Handicaps
<p>Animateur : Alain FABRE Catherine VIGNERON Tatiana MARTI Lisette CHRIQUI Bernard LHERITIER François TRIBEL Georges BERTRAND Richard BIAM Virginie HEDHUIN</p>	<p>Animateur : René MEHEUX Jo BESSEMOULIN Jean-Claude PALLARD Maurice FAY Georges HERVO Alain FABRE Roland TAILDEMAN Farouk AMRI Christian BERTIN ?</p>	<p>Animateur : Frédéric MARION Béatrice MAROT Marcel CHATAURET Tatiana MARTI Annie HEDHUIN Maurice FAY Farouk AMRI Edgar CELANT François LOBIYED</p>	<p>Animateur : Edgar CELANT Roland TAILDEMAN Alain FABRE</p>

Les personnes dont le nom est en **rouge** seront contactées pour vérifier s'ils souhaitent toujours faire partie des groupes de travail.

Les personnes en **vert** sont des adhérents qui entrent dans les groupes de travail.

René Méheux, l'animateur du groupe des « Transports lourds » indique qu'une réunion sera organisée avant le 15 janvier. Une convocation sera envoyée.

Un nouveau groupe de travail est créé : Groupe Tarification. L'animation en serait tenue par Maurice Fay, avec pour participants Alain Fabre et Georges Bertrand. Appel à d'autres volontaires...

Ce groupe a pour but de réfléchir à des propositions concrètes, plus équitables sur le système de tarification des bus, métros,...

Cependant, cette réflexion n'est-elle pas trop tardive vu les débats du Conseil Régional ?

Maurice pense que non, car, actuellement, ce ne sont que des projets. Ainsi, en 2013, il y aurait peut-être la suppression des zones pour le Pass Navigo.

La seule certitude actuellement est qu'il y aura bien une augmentation du prix des transports en janvier et juillet 2012.

L'amélioration de la tarification est l'un des objectifs de l'AMUTC qui souhaite pouvoir prendre le métro avec le ticket bus (1 heure 30) pour enchaîner des transports différents.

Cependant, ce groupe de travail reste à bâtir avec un argumentaire qui permettrait de mener le combat.

Vote sur l'organisation des groupes de travail : 21 votants

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 21

➤ Les rencontres avec élus et techniciens

Le Conseil d'Administration a consacré l'essentiel de ses efforts à rencontrer les élus. Cela a été utile, car on a avancé. Mais, cela s'est fait au détriment des usagers et des adhérents. Il est donc important de nous recentrer sur les usagers et les adhérents.

On a rencontré beaucoup d'élus participant aux divers échelons de décision.

- au CG93 : C. Bartolone, C. Walls, JC Nègre, Molossi...,
- Est-Ensemble : Gugliemi, B. Kern,
- à la Région : Jean-Vincent Placé, Pierre Serne,
- au Ministère de la Ville : cabinet de Maurice Leroy.

Notre objectif : travailler avec tout le monde pour que Montreuil ne soit pas oubliée.

➤ Le calendrier 2011 et 2012

Le calendrier 2011 (mis à jour au 05/12/2011) est disponible sur le site (www.AMUTC.fr) à l'adresse http://www.amutc.fr/pdf/CAL_calendrier_AMUTC_20112012.pdf.

D'autres rencontres sont déjà prévues :

- Rencontre avec Pierre Serne, le 19 décembre 2011 à 18h30, salle du PIC (réservé au Conseil d'Administration)
- Rencontre Pierre Mongin, 1er semestre 2012
- Débat « Spéciales législatives », 1er semestre 2012
- Visite du site de remisage du tram T2, 19 janvier 2012
- Visite de l'usine de fabrication des rames de métro qui vont être mises sur la 9 chez Alstom à Valenciennes
- Rencontre du directeur des bus de la Maltournée début janvier 2012.

Vote pour le calendrier 2012 : 21 votants

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 21

➤ Propositions de dates pour la prochaine AG statutaire

Vendredi 27 janvier 2012

2/ Compte-rendu des actions engagées

➤ Prolongement de la ligne 11 du métro

C'est le seul projet conduit avec sérieux en ce moment.

Les crédits sont attribués pour les études, mais on ne dispose pas encore des crédits travaux qui devront être votés en 2013.

SCOOP : Les constructeurs de matériels planchent sur un matériel fer pour la 11. Donc, il y aurait peut-être abandon du pneu...

➤ Prolongement de la ligne 9. Création d'une association ? et le PLU ?

Pour la 9, ce n'est pas gagné...

Il y a bien la création d'une association pour le prolongement de la ligne 9, nous dit-on, mais elle est « réservée » aux élus. Cependant, il y aurait « porte ouverte » pour notre association. Le Président de cette association est M. Guiraud, Maire des Lilas.

Le Bureau essaye de connaître la composition et les objectifs de cette association.

➤ Tram T1

Belaïd Bedreddine, conseiller général, indique que le financement des études est toujours en cours. De plus, l'enquête publique se déroulera en 2013, alors qu'elle était prévue en 2012.

Le Conseil Général (CG) continue les études et s'engage financièrement, mais il fait preuve d'un optimisme béat. En effet, monsieur Rivoire, Maire de Noisy-Le-Sec, n'ira pas contre la volonté de ses Noiséens.

De plus, Belaïd indique qu'il faut 8 mois d'essai sur le Tram quand les infrastructures sont terminées avant l'ouverture aux usagers. La mise en route est très longue, car il y a beaucoup de mises au point à effectuer, comme les feux rouges à synchroniser.

Par ailleurs, Belaïd attire l'attention de l'Association sur le financement des transports collectifs. En effet, il explique que le STIF effectue un appel d'offre à Veolia pour l'exploitation du Tzen sur la RN3. Ainsi, il précise qu'il souhaite que l'exploitation reste de la compétence de la RATP, car il y a trop d'inconnus sur le coût et l'offre qui sera proposée ensuite.

Georges explique qu'en effet cela coûte très cher. Il convient de faire la séparation des travaux et de l'exploitation. Cependant, il y a un danger plus grand : le PPP (Partenariat Public Privé), car cela ferme la transparence et fige dans le temps l'exploitant, car on ne change pas ensuite le partenaire privé qui a participé à la construction.

En fait, le CG effectue des combats pour des transports à l'Est de Paris qui les intéressent.

Par ailleurs, se pose toujours la question des bus en site propre y compris sur Montreuil

Alain indique que la Trésorerie générale de Bobigny bloque le tram, car la trésorerie ne veut pas déménager au bénéfice des aménagements de la liaison Nord/Sud.

Frédéric explique que le T1 n'a que peu d'intérêt actuellement pour le Haut Montreuil. En effet, le bus 301 effectue le service que fera le Tram T1. Maurice expose que le T1 est intéressant s'il contribue au maillage avec la 9 et la 11. De plus, il desservira l'Est de Montreuil, sous équipé. Frédéric en convient.

Belaïd ajoute ensuite que l'Intercommunalité prend un pouvoir certain, au détriment des communes qui n'auront plus que les affaires courantes (état civil, écoles, ...) à gérer. De plus, le département sera une caisse payeuse. Ainsi, il n'y aura plus d'intérêt à siéger au niveau du département, car il perdra sa compétence générale. La Région deviendra le grand aménageur du territoire.

Belaïd fait deux propositions de travail à l'AMUTC :

1. accompagner l'AMUTC lorsqu'elle rencontre le président du CG93 (ce qui peut être intéressant, car Belaïd a une opinion différente de la ligne majoritaire)
2. rencontrer régulièrement l'AMUTC pour réfléchir et documenter les arguments de la commission transports du CG.

➤ **Les bus**

Beaucoup de problèmes de dysfonctionnements. Cependant, l'AMUTC est beaucoup intervenue pour améliorer le nombre de bus.

➤ **Appel à témoins de ligne**

Alain Fabre donne des explications sur le fonctionnement des « Témoins de lignes » et lance un appel aux adhérents.

Frédéric rappelle que les formulaires de « Témoins de lignes » sont disponibles sur le site www.AMUTC.fr.

3/ Parole aux adhérents, témoignages et réponses

Les usagers décrivent un constat accablant principalement sur le fonctionnement de deux lignes de bus :

122 :

Ils constatent qu'il est plus régulier le matin entre 9 et 10h00, mais le soir (après 20h00) le service est très moyen. Le principal problème vient du départ à Val de Fontenay. En effet, les bus partent en avance sans tenir compte de l'heure programmée.

Une adhérente a fait parvenir un courrier dans lequel elle écrit : « *Pour ma part, j'aurais voulu aborder les problèmes rencontrés sur le 122 : panneaux SIEL souvent en panne, horaires pas respectés... En un peu plus d'un mois, j'ai pu voir deux bus en panne, et il y doit y en avoir plus !!! Pourquoi ? La maintenance serait-elle sacrifiée pour faire des économies ?*

De plus, serait-il possible d'organiser une réunion avec la RATP pour faire le point. »

127 :

Les conducteurs ne tiennent pas compte des horaires écrits. Ils tiennent compte de leur petit appareil dans la cabine qui leur donne des indications.

Par ailleurs, il y a de réels problèmes sur le 127 : fréquence, régularité... Il est toujours bondé,...

A la Croix de Chavaux, les handicapés ne peuvent pas descendre, car les trottoirs ne sont pas surélevés.

Il existe également un problème à l'arrêt « Védrine » : problème du bus au bord du trottoir.

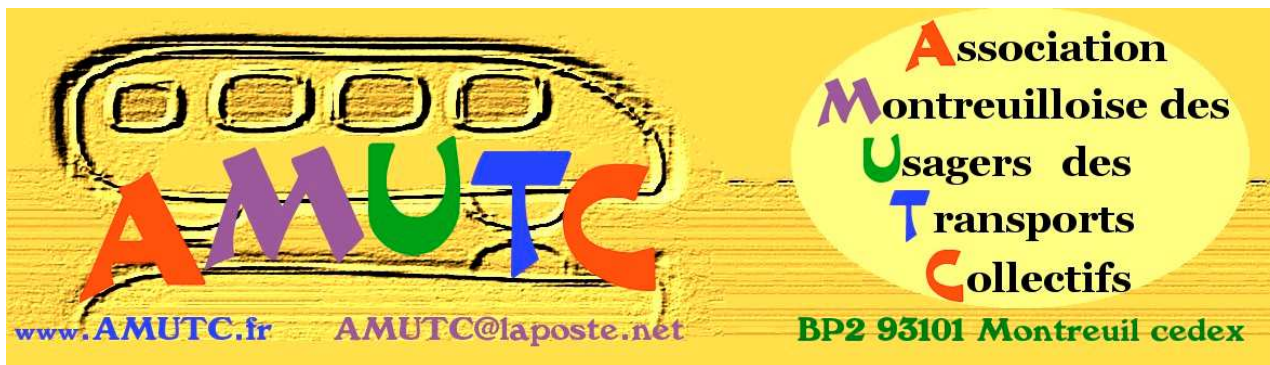
Une adhérente demande si l'AMUTC a une idée du coût de financement d'un arrêt de bus : ville, RATP, STIF, ...

Tarifcation :

L'adhérente ayant écrit demande également : « *Je voudrais également en savoir plus sur la décision du conseil régional de faire une zone unique ; comment seront financés les investissements destinés à l'amélioration du matériel ?* »

Alain Fabre clôt la séance à 22h02

ANNEXE



L'AMUTC a pour but le développement et la promotion des transports collectifs à Montreuil et dans son environnement proche. A cet effet, elle informe les Montreuillois de l'évolution des transports et défend les intérêts des usagers.

BULLETIN D'ADHESION 2012

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Courriel (en majuscule) :

Vos adresses ne seront pas communiquées en dehors de l'Association.

- NOUVELLE ADHESION **(1)** : numéro de carte : [.....]
 RENOUELEMENT : numéro de carte : [.....]

MONTANT versé : (5 EUROS minimum)

Vous pouvez également effectuer un don d'un montant de : euros

- CHEQUE BANCAIRE :..... à l'ordre de « AMUTC »
 EN ESPECES :.....

DATE :.....

SIGNATURE

(1) Une nouvelle adhésion dans les quatre derniers mois d'une année rend l'adhésion valable aussi pour l'année suivante. En revanche, un renouvellement dans les quatre derniers mois équivaut à la régularisation d'un retard d'adhésion : ce renouvellement vaut pour l'année en cours seulement.

RECU pour la carte AMUTC numéro [.....]

Le montant de :

Par : Chèque Espèces (*Rayer la mention inutile*)

Date : Nom de la personne qui a fait l'adhésion :